

## Modification # 2

### PARTIE 4 – PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

##### Elément O1

*SUPPRIMER:*

##### **Visite obligatoire des lieux**

Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés doivent participer à une visite des lieux prévue pour le 1 mars 2017 à 9 h (HNE) à l'immeuble 17 de l'Unité d'hygiène du travail (UHT) au 51, promenade Chardon, pré Tunney à Ottawa (Ontario) K1A 0K9. Les soumissionnaires sont priés de confirmer leur participation auprès de l'agent principal d'approvisionnement de Santé Canada (par courriel à : brian.spero@hc-sc.gc.ca) et de fournir les noms de leurs représentants respectifs au moins deux (2) jours ouvrables avant la visite des lieux. La visite des lieux pour ce projet est OBLIGATOIRE. Les représentants des soumissionnaires seront tenus de signer la feuille de présence de la visite des lieux. **Les soumissions de soumissionnaires n'ayant pas signé la feuille de présence ne seront pas acceptées.**

*REEMPLACER PAR :*

##### **Visite obligatoire des lieux**

Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés doivent participer à une visite des lieux prévue pour le 8 mars 2017 à 9 h (HNE) à l'immeuble 17 de l'Unité d'hygiène du travail (UHT) au 51, promenade Chardon, pré Tunney à Ottawa (Ontario) K1A 0K9. Les soumissionnaires sont priés de confirmer leur participation auprès de l'agent principal d'approvisionnement de Santé Canada (par courriel à : brian.spero@hc-sc.gc.ca) et de fournir les noms de leurs représentants respectifs au moins deux (2) jours ouvrables avant la visite des lieux. La visite des lieux pour ce projet est OBLIGATOIRE. Les représentants des soumissionnaires seront tenus de signer la feuille de présence de la visite des lieux. **Les soumissions de soumissionnaires n'ayant pas signé la feuille de présence ne seront pas acceptées.**

**Toutes les modalités, à l'exception de celles inscrites dans la présente modification, demeurent intactes.**